

Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds, le lundi 9 août 2021 a lieu à la salle l'Amicale la séance ordinaire de notre conseil à 19h00.

Sont présents :

MADAME : Andréa Gosselin

MESSIEURS : Marc-André Routhier, René Breton, Roger Cyr, Alexandre Malette

Sous la présidence de M. Philippe Chabot, maire.

Est également présente Mme Sonia Tardif, directrice générale / secrétaire-trésorière et monsieur Eric Guay, responsable des travaux publics.

L'enregistrement audio de la séance du conseil sera disponible aux citoyens pour consultation.

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Enregistrement de la séance du conseil municipal
3. Adoption des minutes de la séance ordinaire du 5 juillet 2021.
4. Affaires découlant du dernier procès-verbal.
5. Adoption des comptes du mois.
6. Résolution adoptant les dépenses incompressibles.
7. Correspondance.
8. Période de questions.
9. Rapport de la MRC.
10. Rapport des conseillers.
11. Rapport du responsable des services techniques.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

12. Avis de motion- adoption d'un règlement numéro 374 décrétant une dépense et un emprunt pour les travaux municipaux sur la route Townline (segment 15) et la route 216 ouest (segment 30).
13. Élection municipale

SÉCURITÉ PUBLIQUE

14. Logiciel Survie-Mobile- Renouvellement pour une période de 3 ans.

VOIRIE

15. Nouveau parc industriel-Ouverture des soumissions-contrôle des matériaux granulaires.
16. Nouveau parc industriel-Ouverture des soumissions-surveillance des travaux.
17. Ouverture des soumissions- mise à jour de l'évaluation des coûts, plans et devis pour les segments 15 et 30.
18. Offre de services pour plans et devis-travaux de construction de deux (2) transitions sur la route 216 ouest.
19. Affectation des sommes reçues - Fonds régional carrières et sablières.

HYGIÈNE DU MILIEU

20. Appel d'offres pour la collecte des matières résiduelles

SANTÉ ET BIEN -ÊTRE

21. Rapport-comité pilotage de la mise à jour politique familiale

LOISIRS

22. Ministère de la culture et des communications - Nouvelle bibliothèque
 - a) Mise à jour-participation financière
 - b) Offre de services pour une étude géotechnique
23. Projet kiosque de services- phase 3.

24. Demande de remboursement pour les frais de non-résident pour le hockey

DIVERS

- a) Rue Martineau
- b) Tonte de la pelouse au 625, rue principale
- c) Tonte de la pelouse secteur parc industriel Albert Fillion

LEVÉE DE LA SÉANCE

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

181-08-21 Proposé par M. Roger Cyr et appuyé par MME Andréa Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté en laissant le VARIA OUVERT.

ENREGISTREMENT DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

La séance du conseil municipal de Saint-Jacques de Leeds du 9 août 2021 est enregistrée et elle est disponible au public.

ADOPTION DES MINUTES DU 5 JUILLET 2021

182-08-21 ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juillet 2021 au moins 48 heures avant la tenue des présentes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. René Breton et appuyé par M. Alexandre Malette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les minutes du 5 juillet 2021 soient acceptées et signées.

AFFAIRES DÉCOULANT DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

M. Philippe Chabot en fait le suivi.

ADOPTION DES COMPTES DU MOIS

183-08-21 ATTENDU QU'une liste des comptes du mois, reçus a été remise, séance tenante, à tous les membres de ce conseil;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. René Breton et appuyé par MME Andréa Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes du mois soient acceptés et payés. La liste descriptive des comptes à payer est déposée aux archives de la Municipalité pour conservation et consultation.

POSTES BUDGÉTAIRES AFFECTÉS PAR LES COMPTES DU MOIS :

Adm. gén. :	46 267.94\$
Sécurité :	242.77
Incendie :	8 654.31
Voirie :	18 085.92
Hygiène du milieu :	14 917.59
Urbanisme :	12 499.12
Loisirs :	8 900.81
Salaires :	61 522.26

TOTAL	171 090.72 \$
-------	---------------

184-08-21

RÉSOLUTION ADOPTANT LES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES

Proposé par M. Roger Cyr et appuyé par M. Marc-André Routhier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les dépenses incompressibles soient acceptées et payées.

CORRESPONDANCE

Les correspondances sont déposées aux archives pour consultation.

PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Philippe Chabot invite les citoyens à la période de questions.

RAPPORT DE LA MRC

Le maire fait un rapport sur les dossiers discutés au conseil des maires du mois de juillet 2021.

RAPPORT DES CONSEILLERS

Aucun rapport fait par les élus présents.

RAPPORT DU RESPONSABLE DES TRAVAUX PUBLICS

Monsieur Eric Guay fait un bref résumé des travaux réalisés et ceux à venir.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

AVIS DE MOTION - ADOPTION D'UN RÈGLEMENT NUMÉRO 374 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT POUR LES TRAVAUX MUNICIPAUX SUR LA ROUTE TOWNLINE (SEGMENT 15) ET LA ROUTE 216 OUEST (SEGMENT 30)

AVIS de motion est donné par M. René Breton et appuyé par MME Andréa Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'il sera adopté, à la séance subséquente, le règlement numéro 374 décrétant un emprunt pour l'exécution des travaux municipaux sur la route Town line et route 216 ouest.

Dépôt du projet de règlement numéro 374.

ÉLECTION MUNICIPALE

La présidente d'élection remet un résumé des dates importantes du calendrier électoral pour l'élection du 7 novembre 2021.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

LOGICIEL SURVIE-MOBILE - RENOUVELLEMENT POUR UNE PÉRIODE DE 3 ANS.

La municipalité a reçu une soumission de CAUCA pour la mise en place d'un système de survie-mobile afin d'avoir des informations sur la mobilisation et la disponibilité des pompiers et s'améliorer le temps d'intervention des pompiers lors des appels logés au 911;

185-08-21

Il est proposé par M. Roger Cyr et appuyé par MME Andréa Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds accepte la soumission no 100-255a du 27 juillet 2021 de Cauca pour les forfaits de base pour chacun des pompiers au prix de 8.00\$.

Que copie de cette résolution soit envoyée aux municipalités de Kinnear's Mills et de Saint-Pierre de Broughton pour adoption par leur conseil respectif tel que prévu à l'entente intermunicipale incendie en vigueur.

VOIRIE

NOUVEAU PARC INDUSTRIEL - OUVERTURE DES SOUMISSIONS - CONTRÔLE DES MATÉRIAUX GRANULAIRES - NOUVEAU PARC INDUSTRIEL

ATTENDU QUE la municipalité a demandé des prix auprès de trois entreprises compétentes pour réaliser les services de contrôle des matériaux dans le cadre de la construction du nouveau parc industriel;

ATTENDU QUE le règlement de gestion contractuelle de la municipalité numéro 348 permet notamment à la municipalité de conclure tout contrat de gré à gré lorsque la dépense est inférieure au seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjudgé qu'après une demande de soumission publique selon le seuil prévu au code municipal (105 700\$);

ATTENDU QUE la municipalité a reçu les deux (2) prix suivants :

Groupe ABS :	12 688.07\$ incluant les taxes
Englobe :	13 021.61 \$ incluant les taxes

ATTENDU QUE la municipalité est satisfaite des prix proposés par ABS en fonction des quantités estimées pour réaliser les tests requis ;

ATTENDU QUE la municipalité peut en conséquence accorder de gré à gré le contrat pour le contrôle des matériaux granulaires ;

186-08-21

Proposé par M. Alexandre Malette et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité accepte la soumission de Groupe ABS au montant total de 12 688 .07\$ incluant les taxes sous réserve des quantités réelles des tests à réaliser.

Que la présente résolution confirme le contrat à ABS conditionnellement à la réalisation des travaux du nouveau parc industriel

NOUVEAU PARC INDUSTRIEL - OUVERTURE DES SOUMISSIONS - SURVEILLANCE DES TRAVAUX-NOUVEAU PARC INDUSTRIEL

ATTENDU QUE la municipalité a demandé des prix auprès de deux entreprises compétentes pour réaliser les services de surveillance des travaux dans le cadre de la construction du nouveau parc industriel;

ATTENDU QUE le règlement de gestion contractuelle de la municipalité numéro 348 permet notamment à la municipalité de conclure tout contrat de gré à gré lorsque la dépense est inférieure au seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjudgé qu'après une demande de soumission publique selon le seuil prévu au code municipal (105 700\$);

ATTENDU QUE la municipalité a reçu un seul prix le 27 mai 2021 :

SNC Lavalin : 29 595 \$ plus les taxes

ATTENDU QUE la municipalité est satisfaite du prix proposé par SNC Lavalin en fonction des heures réelles travaillées ;

ATTENDU QUE la municipalité peut en conséquence accorder de gré à gré le contrat pour le contrôle des matériaux granulaires ;

187-08-21

Proposé par M. René Breton et appuyé par M. Marc-André Routhier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité accepte le prix estimé de SNC Lavalin au montant total de 29 595 \$ plus les taxes.

Que la présente résolution confirme le contrat à SNC Lavalin conditionnellement à la réalisation des travaux du nouveau parc industriel.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS - MISE À JOUR DE L'ÉVALUATION DES COÛTS, PLANS ET DEVIS POUR LES SEGMENTS 15 ET 30.

La municipalité a accepté le prix de SNC Lavalin de Thetford Mines le 6 août 2019 (dossier # 669 727) pour réaliser une première évaluation des coûts, plans et devis pour permettre la demande d'aide financière auprès du MTQ.

La municipalité a demandé deux (2) autres prix pour les travaux de mise à jour sur les segments de route 15 et 30 :

-Offre de services professionnels de Pluritec Ltée de Thetford Mines le 22 juillet 2021 : 22 400\$ plus les taxes pour le segment 15.

-Offre de services professionnels de Pluritec Ltée de Thetford Mines le 22 juillet 2021: 22 660\$ plus les taxes pour le segment 30.

La municipalité va poursuivre le dossier avec la firme SNC Lavalin de Lévis qui a repris les dossiers de SNC Lavalin de Thetford puisqu'il y a un solde disponible de 7,000\$ sur un budget initial de 21,5000\$ plus les taxes pour réaliser la mise à jour de l'évaluation des coûts, les plans et devis pour les deux (2) segments 15 (route Townline) et 30 (route 216 ouest).

OFFRE DE SERVICES POUR PLANS ET DEVIS - TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (2) TRANSITIONS SUR LA ROUTE 216 OUEST.

ATTENDU QUE la municipalité doit faire les travaux de voirie sur la route 216 ouest pour la construction de deux (2) transitions d'une longueur approximative de 40 mètres chacune ;

ATTENDU QUE le règlement de gestion contractuelle de la municipalité numéro 348 permet notamment à la municipalité de conclure tout contrat de gré à gré lorsque la dépense est inférieure au seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumission publique selon le seuil prévu au code municipal (105 700\$);

ATTENDU QUE la municipalité a demandé des prix auprès de deux (2) firmes d'ingénierie pour la préparation d'un feuillet de plan, d'un devis adapté avec bordereau des quantités, une évaluation des coûts, et l'assistance technique durant l'appel d'offres;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu les deux (2) prix suivants :

SNC Lavalin de Lévis (dossier #669727) :	3,200 \$ plus les taxes
Pluritec Ltée de Thetford Mines (dossier ODS36810) :	8, 600\$ plus les taxes

ATTENDU QUE la municipalité est satisfaite du prix proposé par SNC Lavalin en fonction des heures réelles travaillées ;

ATTENDU QUE la municipalité peut en conséquence accorder de gré à gré le contrat pour les travaux tel que décrits ci-hauts ;

188-08-21

Proposé par M. Marc-André Routhier et appuyée par M. Roger Cyr et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Jacques de Leeds accepte le prix de SNC Lavalin de Lévis au montant de 3200\$ plus les taxes.

AFFECTATION DES SOMMES REÇUES - FONDS RÉGIONAL CARRIÈRES ET SABLIERES

ATTENDU QUE la MRC des Appalaches a adopté le règlement numéro 153 concernant la constitution d'un fonds régional réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques abrogeant le règlement 109 de la MRC des Appalaches relativement à l'exploitation des carrières sablières;

ATTENDU QUE la MRC des Appalaches a perçu, au cours de l'exercice 2020, des droits payables par les exploitants de carrières et sablières pour des substances visées par le règlement no 153 et susceptibles de transiter par les voies publiques municipales;

ATTENDU QUE le tableau de répartition du fonds constitué par la MRC des Appalaches ;

ATTENDU QUE les Municipalités de la MRC ont droit d'utiliser les sommes provenant du fonds aux fins prévues par l'article 78.1 de la Loi sur les compétences municipales;

189-08-2021

Proposé par le conseiller M. Alexandre Malette et appuyé par la conseillère MME Andréa Gosselin :

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds demande à la MRC des Appalaches le versement d'un montant de 40 097.69 \$, tel que prévu au tableau de répartition fourni par la MRC des Appalaches ;

QUE la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds s'engage à utiliser ces sommes conformément aux dispositions de l'article 78.1 de la Loi sur les compétences municipales, ainsi qu'au règlement no 153 pour :

- La réfection ou l'entretien de toute ou partie de voies publiques par lesquelles transitent ou sont susceptibles de transiter des substances à l'égard desquelles un droit est payable;
- Des travaux visant à pallier les inconvénients liés au transport de ces substances.

QUE cette résolution soit transmise à la MRC des Appalaches

HYGIÈNE DU MILIEU

APPEL D'OFFRES POUR LA COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

190-08-21

Proposé par M. René Breton et appuyé par MME Andréa Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds

demande des soumissions pour la collecte des matières résiduelles pour une période de 3 ans (2022-2023-2024).

QUE le devis et tous les documents de l'appel d'offres soient disponibles sur le site du SEAO et ce à compter du 10 août 2021.

QUE les soumissions des intéressés devront être reçues au bureau municipal avant 10 hres le 1 septembre 2021 et ouvertes ce même jour au terme de la période de réception des soumissions.

QUE tel que prévu à l'article 961.2, un estimé ait été fait.

QUE l'appel d'offres soit publié dans le Courrier Frontenac et sur le site SE@O.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

RAPPORT - COMITÉ PILOTAGE DE LA MISE À JOUR POLITIQUE FAMILIALE

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT LOISIRS

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS - NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE

- a) **MISE À JOUR-PARTICIPATION FINANCIÈRE**
Ce point sera discuté ultérieurement.
- b) **OFFRE DE SERVICES POUR UNE ÉTUDE GÉOTECHNIQUE**
Ce point sera discuté ultérieurement.

PROJET KIOSQUE DE SERVICES - PHASE 3

191-08-21

Proposé par MME Andréa Gosselin et appuyé par M. Roger Cyr et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité utilise l'aide financière au montant de 75,000\$ annoncé le 21 juin 2021 dans le cadre du programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM) pour la réalisation de la phase 3 du kiosque de services et que les démarches en ce sens débutent dès l'automne 2021.

Fait à noter : Monsieur Alexandre Malette se retire des délibérations à ce sujet.

DEMANDE DE REMBOURSEMENT POUR LES FRAIS DE NON-RÉSIDENT POUR LE HOCKEY

192-08-21

Proposé par M. Alexandre Malette et appuyé par MME Andréa Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'un montant de 263.50\$ soit remboursé à madame Valérie Payeur en compensation d'une partie des frais de non-résidents lors de l'inscription de son enfant au hockey.

DIVERS

- a) **Rue Martineau**
Les travaux en lien avec la mise en place d'un sens unique sur la rue Martineau seront réalisés prochainement

b) Tonte de la pelouse au 625, rue principale

Une lettre de la municipalité sera transmise au propriétaire de l'immeuble pour que les travaux de la tonte de la pelouse soient réalisés au 625, rue principale.

c) Tonte de la pelouse secteur parc industriel Albert Fillion

Le responsable des travaux publics de la municipalité devra s'occuper de faire les travaux de la tonte de la pelouse dans le secteur identifié au parc industriel Albert Fillion.

LEVÉE DE LA SÉANCE

193-08-21

Proposé par M. René Breton et appuyé par MME Andréa Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée à 19h55.

Philippe Chabot
Maire

Sonia Tardif
Directrice générale/secrétaire-trésorière

CERTIFICATION DE SIGNATURES

Je, soussignée certifie par la présente que les signatures apposées ci-haut prévalent pour toutes les résolutions et annotations comprises dans ce procès-verbal.

CERTIFICATION DE CRÉDIT

Je, soussignée certifie que La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds dispose des crédits suffisants pour l'autorisation des dépenses incluses dans ce procès-verbal.

Sonia Tardif
Directrice générale/secrétaire-trésorière